



International
Parliamentary
Network for
Education

Protéger et prioriser le financement consacré à l'éducation Note d'information à l'attention des députés des pays en voie de développement

La communauté internationale se réunira à Londres au mois de juillet à l'occasion du Sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021 – 2025.

Le Sommet vise à galvaniser l'action sur deux fronts :

1. Protéger le financement national de l'éducation et augmenter les dépenses pour atteindre 20 % de l'indice de référence mondial des dépenses publiques totales ou au-delà.
2. Recueillir 5 milliards de dollars pour le Partenariat mondial pour l'éducation, qui seront utilisés pour permettre de transformer les systèmes éducatifs dans 90 pays et territoires, au sein desquels vivent 80 % des enfants non scolarisés dans le monde.

Cette note d'information est axée sur le premier de ces deux objectifs et expose les mesures susceptibles d'être prises par les députés pour encourager leur gouvernement à prioriser, protéger et à augmenter le financement consacré à l'éducation.

Des Progrès à un stade décisif

Au cours des deux dernières décennies, le monde a réalisé des progrès considérables dans la prestation d'une éducation de qualité aux petites filles et aux petits garçons. Plusieurs millions d'enfants supplémentaires vont à l'école et les disparités entre les sexes se rétrécissent, en particulier dans l'enseignement primaire.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Dans les pays à faible revenu, plusieurs centaines de millions de petites filles et de petits garçons sont en classe, mais n'ont même pas acquis les compétences de base en lecture au moment où ils quittent l'école primaire.

Plus d'un quart de milliard d'enfants sont encore totalement exclus de l'éducation.

Confrontés à des populations jeunes et de plus en plus nombreuses, à la précarité, à des taux de pauvreté élevés et aux inégalités croissantes – et désormais confrontés aux impacts sociaux et économiques de la COVID-19 – les gouvernements des pays à faible revenu nécessitent à la fois d'une aide d'urgence et de prioriser, de protéger et d'augmenter les ressources nationales consacrées à l'éducation.

Soutien politique au financement de l'éducation

Lorsque le monde s'est engagé à fournir une éducation de qualité à tous les enfants du monde, conformément à l'Objectif de développement durable 4, il a reconnu que cela nécessiterait une évolution progressive du volume et de la qualité du financement de l'éducation.

Le Cadre d'action Éducation 2030 a par la suite établi des objectifs de financement qui engageaient les gouvernements à consacrer au minimum 4 à 6 % du PIB et/ou 15 à 20 % du budget total consacré à l'éducation, et a reconnu que les ressources nationales constituaient le moyen le plus important de financer l'éducation.

Afin d'aborder les questions relatives à la qualité et à l'égalité dans l'éducation, le Cadre a également reconnu la nécessité d'une plus grande efficacité, de dépenses mieux ciblées et d'une responsabilisation accrue.

Les finances publiques soumises à une pression sans précédent

Même avant la pandémie, le financement national faisait face à d'importants défis en matière d'égalité et d'efficacité, tandis que plus d'un quart des pays n'atteignaient pas l'un ou l'autre des indices de référence mondiaux. L'impact économique de la COVID-19 pèse désormais encore plus lourd sur les économies et les budgets nationaux, et met en péril plusieurs décennies de progrès en matière d'éducation.

Selon une analyse effectuée par l'UNESCO, les deux tiers des pays ont réduit les budgets de l'éducation après le début de la pandémie de Covid-19 contre seulement 33% des pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur, malgré les coûts supplémentaires de la réouverture des écoles sans encombre.

L'insuffisance du financement consacré à l'éducation, qui constitue le principal facteur de l'incapacité des enfants à accéder à l'éducation, pourrait désormais augmenter d'un tiers, à moins que des investissements urgents ne soient réalisés afin de permettre aux enfants de reprendre le chemin de l'école et de l'apprentissage.

Une opportunité de renforcer l'engagement politique en faveur du financement de l'éducation

La quatrième campagne de financement du Partenariat mondial pour l'éducation offre une opportunité sans précédent aux gouvernements du monde entier, aussi bien des pays donateurs que des pays en voie de développement, de réaffirmer leur volonté de prioriser, de protéger et d'augmenter le financement consacré à l'éducation.

Sous la direction politique du président du Kenya, Uhuru Kenyatta, le GPE demande aux pays partenaires de prendre des engagements politiques pour :

- Protéger le financement national consacré à l'éducation aux niveaux d'avant COVID
- Augmenter les budgets consacrés à l'éducation pour atteindre la référence mondiale de 20 % ou plus
- S'engager dans les domaines d'action, y compris l'équité et l'efficacité

En prévision du Sommet sur l'éducation, les députés ont un rôle essentiel à jouer pour encourager leur gouvernement à accorder la priorité à l'éducation.

Il existe deux façons pour les gouvernements de démontrer leur engagement que les députés peuvent aider à mettre en œuvre.

1. Soutenir l'appel à l'action du Chef de l'Etat sur le financement consacré à l'éducation

Le Président du Kenya, Kenyatta, coorganisateur du Sommet sur l'éducation avec le Premier ministre britannique Boris Johnson, a écrit aux chefs d'État ou de gouvernement de tous les pays partenaires du GPE pour les inviter à soutenir l'appel à l'action sur le financement consacré à l'éducation dont il est l'auteur.

L'appel à l'action :

- Reconnaît que l'éducation est au cœur de la réalisation du développement durable et des défis auxquels les pays sont actuellement confrontés afin de garantir une éducation de qualité pour tous les enfants.
- Exhorte les partenaires du développement à augmenter l'aide consacrée à l'éducation.

- Engage les pays qui ont consacré plus de 20 % de leurs dépenses annuelles à l'éducation à continuer de donner l'exemple et à protéger ce niveau d'investissement en maintenant les budgets consacrés à l'éducation à ce niveau.
- Engage les pays qui ont précédemment consacré moins de 20 % de leurs dépenses annuelles à l'éducation à augmenter progressivement leur financement au cours des 5 prochaines années pour atteindre le seuil de 20 %.
- Engage les pays à se concentrer sur les personnes marginalisées, en particulier les petites filles ; afin d'améliorer les résultats d'apprentissage et de dépenser leur financement de manière aussi efficace que possible.

Encourager votre Chef d'État ou de gouvernement à soutenir l'Appel à l'Action en prévision du Sommet sur l'Éducation contribuera à renforcer ce réengagement en faveur d'un financement national plus important et plus efficace consacré à l'éducation.

En tant que député, vous pouvez contribuer :

- En écrivant à votre chef d'État pour lui demander de soutenir l'appel à l'action. Vous pourriez y procéder à titre individuel ou avec d'autres députés, y compris issus d'autres partis, afin de démontrer l'importance de l'aide accordée aux questions inhérentes à l'appel à l'action.
- En posant une question ou en présentant une motion au Parlement, et en encourageant votre gouvernement à soutenir l'appel à l'action.

2. Veiller à ce que votre gouvernement prenne un engagement lors du Sommet sur l'éducation

Tous les pays partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation ont été invités à partager leur engagement vis-à-vis du financement national consacré à l'éducation lors du Sommet sur l'éducation.

La directrice générale du GPE, Alice Albright, a écrit aux ministres de l'Éducation pour leur demander de prendre un engagement qui :

- Démontre la manière dont leur pays maintiendra les niveaux de dépenses consacrées à l'éducation aux niveaux d'avant COVID ou s'efforcera d'augmenter les niveaux de dépenses pour atteindre l'indice de référence mondial de 20 % ;
- Mette en avant les engagements politiques additionnels concernant des réformes significatives visant à améliorer l'égalité et/ou l'efficacité du financement public consacré à l'éducation.

Encore une fois, il sera essentiel d'encourager votre ministre de l'Éducation à prendre cet engagement afin d'obtenir autant d'engagements de qualité que possible.

En tant que député, vous pouvez contribuer :

- En demandant à votre ministre de l'Éducation, par écrit ou en séance plénière, s'il prépare un engagement, s'il mènera des consultations sur l'engagement et la manière dont il procédera à un suivi et en fera rapport, y compris au Parlement.
- En demandant à votre gouvernement de s'engager à recueillir et à publier régulièrement des données sur les dépenses consacrées à l'éducation ainsi qu'à rendre compte de l'égalité et de l'efficacité des dépenses.

L'engagement final doit être soumis au GPE avant le 9 juillet en envoyant un courriel à Mme Victoria Egbetayo à l'adresse vegbetayo@globalpartnership.org, qui est également en mesure de répondre aux questions relatives au processus d'engagement.

Un leadership politique croissant pour l'éducation

Merci pour votre initiative visant à transformer l'éducation dans votre pays, notamment grâce à votre engagement à augmenter le volume et la qualité du financement national consacré à l'éducation.

Il s'agit d'une période critique pour l'éducation, dans la mesure où l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d'éducation et la pression exercée sur les financements publics ont mis en péril les progrès futurs.

Le Sommet sur l'éducation qui se tiendra à Londres constitue une opportunité de minimiser ces risques et de s'engager à augmenter les ressources nationales consacrées à l'éducation et à financer intégralement la prochaine période d'exploitation du Partenariat mondial pour l'éducation avec un financement à hauteur de 5 milliards de dollars minimum.

En tant que député, vous avez un rôle essentiel à jouer dans le cadre du soutien de cette initiative.

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE GPE

Quels sont les pays soutenus par le GPE ?

Le GPE opère au sein des pays qui en ont le plus besoin, en concentrant son aide sur les pays à faible revenu qui présentent les taux les plus élevés d'enfants non scolarisés et les niveaux d'apprentissage les plus faibles, mais qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour bâtir durablement leurs systèmes d'éducation. En 2019, 76 % des financements du GPE ont été alloués à des pays affectés par des conflits et des situations de précarité.

90 pays et territoires sont éligibles à l'aide du GPE. Les pays adhèrent au partenariat après avoir élaboré un plan global pour le secteur de l'éducation, approuvé par leurs partenaires. Pour recevoir des subventions à grande échelle émanant du GPE, les gouvernements doivent s'engager à augmenter de manière significative le financement national de l'éducation.

Qu'est-ce qui a été réalisé dans les pays partenaires du GPE ?

Depuis la création du GPE, 160 millions d'enfants supplémentaires, dont plus de la moitié de petites filles, sont scolarisés au sein des pays partenaires du GPE. Le Partenariat a également contribué à :

- Une augmentation de 65 % des inscriptions, essentiellement des petites filles.
- Aider près des trois quarts des pays partenaires à atteindre la parité des taux de réussite scolaire.
- Atteindre 67 millions d'enfants supplémentaires avec des enseignants de qualité.
- Permettre aux gouvernements d'économiser 6 milliards de dollars grâce à des dépenses plus efficaces consacrées à l'éducation, ce qui a permis d'exploiter davantage les ressources.

Comment le GPE aide-t-il les gouvernements à transformer l'éducation ?

Pour créer un changement durable, le GPE se concentre sur l'amélioration de l'éducation au niveau des systèmes afin de tirer parti des transformations profondes requises pour fournir une éducation de qualité pendant 12 ans, y compris une année d'enseignement préscolaire en :

Bâtissant des systèmes d'éducation plus solides et plus efficaces : le GPE aide les pays à élaborer des plans d'éducation efficaces, à établir des données et des systèmes de suivi fiables et à trouver des solutions aux problèmes urgents afin d'améliorer l'enseignement et de stimuler l'apprentissage pour les élèves les plus marginalisés, et fournir un financement essentiel pour permettre aux gouvernements de mener des réformes.

Améliorant le volume, l'équité et l'efficacité des ressources nationales : le GPE se concentre sur l'obtention de financements nationaux plus nombreux et de meilleure qualité

en tant que forme de financement la plus importante et la plus durable pour l'éducation. Le Partenariat encourage les pays partenaires à élaborer des plans pour un secteur de l'éducation financièrement viable, à augmenter les allocations budgétaires nationales et à améliorer l'équité et l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation. En surveillant le financement national sous l'angle de l'équité, le GPE aide également les gouvernements à veiller à ce que les dépenses en matière d'éducation atteignent les plus marginalisés et à remédier à l'inefficacité, ce qui leur permet d'investir davantage dans les écoles et l'apprentissage.

De quelle manière le GPE soutient-il l'éducation des petites filles et d'autres groupes marginalisés ?

Le GPE présente de solides antécédents pour ce qui est d'aider les gouvernements partenaires à éliminer les obstacles qui empêchent les petites filles et d'autres groupes marginalisés d'accéder à une éducation de qualité et de réaliser leur plein potentiel. L'amélioration de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion dans l'accès à l'éducation est essentielle dans le cadre de la mission du GPE, avec tous les pays partenaires du GPE intégrant des principes d'équité et d'inclusion parmi leurs plans nationaux en matière d'éducation afin de garantir que tous les enfants puissent jouir de leurs droits fondamentaux sans discrimination.

En plaçant l'égalité entre les sexes au cœur des systèmes éducatifs, le GPE aide les pays à identifier et à éliminer les obstacles spécifiques auxquels les petites filles et les petits garçons sont confrontés dans le cadre de l'accès à l'éducation, à combler les disparités entre les sexes, et à permettre aux pays au sein desquels les petites filles sont les plus en retard de réaliser des progrès plus importants.

Les solutions que le GPE aide à mettre en œuvre génèrent des progrès significatifs pour les enfants les plus marginalisés, en permettant à 82 millions de petites filles supplémentaires de s'inscrire à l'école, dont 39 millions de petites filles qui vivent dans des contextes de crises et de conflit.

Comment le GPE a-t-il réagi face à la pandémie de COVID-19 ?

Dès le début de la pandémie, le GPE a mobilisé son intervention d'urgence la plus rapide et la plus importante pour aider les pays partenaires à fournir un apprentissage continu, à assurer la réouverture sécuritaire des écoles et à renforcer la résilience de leurs systèmes d'éducation afin de répondre aux urgences futures.

En tant que fournisseur de subventions à l'éducation le plus important dans le cadre de la riposte mondiale contre la COVID-19, le GPE a fourni plus d'un demi-milliard de dollars américains aux pays partenaires pour leur permettre de subvenir à l'apprentissage de près de 355 millions d'enfants au sein des pays les plus pauvres, en se concentrant sur les personnes les plus durement touchées par les fermetures d'écoles, y compris les petites filles, les enfants handicapés et les enfants issus des familles les plus démunies.

Informations complémentaires

Le Réseau parlementaire international pour l'éducation collabore avec des parlementaires du monde entier sur la tâche essentielle consistant à protéger et à augmenter le financement consacré à l'éducation, notamment en convoquant des parlementaires à l'échelle régionale et mondiale afin d'apprendre, de partager les meilleures pratiques et de convenir d'actions conjointes et individuelles visant à renforcer le soutien politique à la protection et au développement du financement consacré à l'éducation.

Nous aidons les parlementaires à plaider auprès des autorités nationales et de la communauté internationale afin d'aider à protéger le financement de l'éducation :

1. En renforçant la mobilisation des revenus nationaux et en augmentant la part des dépenses consacrées à l'éducation.
2. En protégeant et en augmentant l'aide au développement à l'étranger pour l'éducation.
3. En renforçant la coordination internationale pour faire face à la crise de la dette.

W Nous plaidons également pour que les gouvernements et les donateurs accordent la priorité à l'équité et à l'inclusion parmi leurs budgets d'éducation, et ciblent les ressources publiques destinées aux enfants et aux pays les plus en retard.

Pour consulter l'ensemble de nos ressources destinées aux parlementaires sur le financement de l'éducation, veuillez vous rendre sur www.ipned.org/financing, où nous téléchargerons des notes d'information indépendantes relatives à chaque partie du plan en trois points d'IPNEd pour protéger le financement consacré à l'éducation.

Le financement consacré à l'éducation est l'une des nombreuses questions sur lesquelles le Réseau travaille. Pour plus d'informations ou pour toute question concernant le Réseau, y compris notre travail réalisé sur le financement consacré à l'éducation, veuillez contacter : Oliver Mawhinney - oliver.mawhinney@ipned.org.

Pour faire partie du réseau mondial des défenseurs parlementaires de l'éducation d'IPNEd, veuillez envoyer un courriel à l'adresse ci-dessus ou vous rendre sur www.ipned.org/join-the-network.

